

SCIENCES
PO
LILLE.

Réunion d'information

Programme Erasmus+

20 mars 2025

QUELQUES INFORMATIONS GENERALES

Le programme Erasmus+ concerne :

- les Universités des 27 pays de l'UE
- Pays de l'Espace Economique Européen
- la Turquie

QUELQUES INFORMATIONS GENERALES

Et les stages effectués dans :

- 27 pays de l'UE
- Pays de l'Espace Economique Européen
- la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie

INSCRIPTION DANS L'UNIVERSITE STEP BY STEP

1. La sélection à Sciences Po Lille
2. La nomination auprès de l'université d'accueil (par e-mail)

INSCRIPTION DANS L'UNIVERSITE STEP BY STEP

3. L'université d'accueil contacte les étudiantes et étudiants (par e-mail)
4. Les étudiantes et étudiants remplissent les dossiers (souvent en ligne), les font signer (ou valider) et les envoient **en respectant les dates limites de réception.**

COMMENT REMPLIR LE DOSSIER ?

- Les accords qui nous lient avec les universités partenaires sont les accords Erasmus +
- Le code Erasmus+ de SPL est le suivant : **F LILLE 102**
- Le domaine d'étude (subject area) pour political science and civics est : **0312**
- Code ISCED : **ERA-14.1**
- Le niveau d'études est « undergraduate »

COMMENT CONSTITUER LE DOSSIER ?

- Les universités partenaires demandent les **relevés de notes** (official transcripts)
- Certaines universités demandent une **lettre de recommandation ou une lettre attestant le niveau de langue**
- Si l'université d'accueil offre le logement, il faut respecter les dates limites

COUVERTURE SOCIALE

Pour les pays de l'UE:

Demander à la Caisse Primaire D'Assurance Maladie la carte européenne d'assurance maladie (Attention aux délais d'obtention et à la durée de validité).

(Attention, la Turquie ne fait pas partie de l'UE)

L'ACCEPTATION DES ETUDIANTES ET ETUDIANTS

La lettre d'acceptation envoyée par l'université d'accueil est la preuve de l'acceptation des étudiantes et étudiants.

LE CHOIX DES COURS

Le choix des cours lors de la mobilité doit être **soumis à l'approbation du coordinateur Erasmus+** avant le départ.

De plus, si des changements interviennent, les étudiantes et étudiants sont tenus de soumettre de nouveau leur choix de cours à leur coordinateur ou coordinatrice pour validation.

VALIDATION DE LA MOBILITE ACADEMIQUE

Les étudiantes et étudiants doivent valider 60 crédits ECTS au cours de leur séjour universitaire. Ces 60 ECTS seront ensuite reconnus par Sciences Po Lille pour la validation de la 3^{ème} année.

Dans leur choix de cours les étudiantes et étudiants peuvent prendre des cours de langues, mais dans une certaine limite : **pas plus de 10 crédits ECTS validés par des cours de langue** dans le réseau ERASMUS+.

Aucune obligation de faire 30 crédits ECTS par semestre. Les résultats du premier semestre peuvent influencer le nombre de cours à prendre au second semestre.

VALIDATION DE LA MOBILITE MIXTE

Les étudiantes et étudiants doivent valider 30 crédits ECTS au cours de leur séjour universitaire. Ces 30 ECTS seront ensuite reconnus par Sciences Po Lille pour la validation du semestre d'études de la 3^{ème} année.

Dans leur choix de cours, les étudiantes et étudiants peuvent prendre des cours de langues, mais dans une certaine limite : **pas plus de 5 crédits ECTS validés par des cours de langue** dans le réseau ERASMUS+.

Les étudiantes et étudiants doivent rédiger un rapport de stage + une soutenance au S1 de 4A.

VALIDATION

Un jury de troisième année valide l'année de mobilité internationale au retour de l'année de mobilité.

Plusieurs jurys de validation ont lieu en fonction des dates de réception des relevés de notes (septembre, décembre).

La validation officielle de la troisième année se fait donc au cours de la 4A!

Mobilité d'étude - les dossiers à remettre à Sciences Po Lille (1)

1. Contrat pédagogique pour les mobilités d'études (ou learning agreement)

Certaines universités le demandent avant l'arrivée, mais la version définitive est exigée quand le choix de cours est définitif.

Il doit être complété et signé par les étudiantes et étudiants + l'université d'origine + l'université d'accueil (à envoyer par e-mail). Si les étudiantes et étudiants changent le choix de cours initial, ils doivent apporter les changements sur le contrat et le faire re-valider dans les deux universités .

Infos sur le [Online Learning Agreement \(OLA\) disponibles sur le site \(onglet Mob sortante\)](#)

Mobilité d'étude - les dossiers à remettre à Sciences Po Lille (2)

2. Contrat de mobilité

Il doit être complété et signé par les étudiantes et étudiants avant le début de la mobilité puis envoyé à Sciences Po Lille (voie postale + e-mail)

La signature sur le contrat de mobilité doit être **originale** (les signatures électroniques ou scannées ne sont pas acceptées)

Mobilité d'étude - les dossiers à remettre à Sciences Po Lille (3)

3. Certificat de présence

Il est indispensable pour une mobilité Erasmus+.

Il doit être signé par l'université d'accueil et envoyé à Sciences Po Lille.

4. Le justificatif d'inscription au registre des français à l'étranger (à défaut, inscription sur le Fil d'Ariane)

Mobilité de stage - les dossiers à remettre au service des stages

- Conventions de stage signées par toutes les parties
- Nom du Responsable Enseignant
- Justificatifs d'assurance et de responsabilité civile

Mobilité de stage - les dossiers à remettre au service des Relations Internationales (1)

1. Contrat pédagogique pour les mobilités de stage Erasmus+

Il doit être complété et signé par les étudiantes et étudiants + l'université d'origine + la structure d'accueil (à envoyer par e-mail).

Mobilité de stage - les dossiers à remettre au service des Relations Internationales (2)

2. Contrat de mobilité

Il doit être complété et signé par les étudiantes et étudiants avant le début de la mobilité puis envoyé à Sciences Po Lille (voie postale + e-mail)

Mobilité de stage - les dossiers à remettre au service des Relations Internationales (2)

3. Convention de stage

La convention de stage signées par toutes les parties doit nous être remise dès son obtention. Vous pouvez postuler à la CMI même si votre convention de stage n'est pas encore signée par toutes les parties.

Mobilité de stage - les dossiers à remettre au service des Relations Internationales (3)

4. Certificat de présence

Il est indispensable pour l'obtention de la bourse Erasmus.

Il doit être signé par la structure d'accueil et envoyé à Sciences Po Lille.

5. Le justificatif d'inscription au registre des français à l'étranger (à défaut, inscription sur le Fil d'Ariane)

Exemples de documents (slides suivantes)

Le certificat de présence

Le Learning Agreement



Attendance Certificate
Academic year 2024/2025

Sending Institution	Receiving Institution
Sciences Po Lille 9 rue Auguste Angellier F-59000 Lille	

CERTIFICAT DE PRÉSENCE

- Rempli et signé par l’Université d’accueil
- Dates de présence à l’université
- Step 1 à votre arrivée
- Step 2 à votre départ
- À envoyer par mail à Sciences Po Lille

STEP 1 *	
I hereby confirm, That Ms / Mr Coming from <u>Sciences Po Lille</u> is registered in my institution to perform a mobility planned	
From / / 20 to / / 20	
Name and function of the authorised person at the Host Institution:	
Date:	
Signature:	Stamp of the Host Institution:

STEP 2 **	
I hereby confirm, That Ms / Mr Coming from <u>Sciences Po Lille</u> has performed a mobility	
From / / 20 to / / 20	
Name and function of the authorised person at the Host Institution:	
Date:	
Signature:	Stamp of the Host Institution:

* : After arrival at the host institution, the student is requested to have this first part filled in by an international Officer of the Host Institution or his/her representative and send it by mail to the International Office of Sciences Po Lille. Grants depend on this certificate.

** : At the end of the mobility, the second part has to be filled in by the Host Institution and the student is requested to send it by mail to the International Office of Sciences Po Lille



Annexe I

Erasmus+ Learning Agreement - Student Mobility for Studies

Mobility between Erasmus+ countries (EU Member States and third countries associated to the Programme)

Contrat pédagogique Erasmus+ - Mobilités étudiantes à des fins d'études

Mobilités entre pays du Programme Erasmus+ (Pays membres de l'UE et pays tiers associés au Programme)

+ Mobilités internationales (pays tiers non associés au Programme)¹

[Learning agreements are digital in the Erasmus+ 2021-2027 programme. Higher education institutions can exchange digital learning agreements through an IT system connected to the Erasmus Without Paper Network. This template is provided for those institutions that are in the process of connecting to the network and might need an editable version of the template. For more information, please visit the European Commission's webpage about [Erasmus Without Paper](#).]

Les contrats pédagogiques sont numériques dans le programme Erasmus+ 2021-2027. Les établissements d'enseignement supérieur peuvent échanger des contrats pédagogiques numériques par le biais d'un système informatique connecté au réseau "Erasmus Without paper". Ce modèle est fourni pour les établissements qui sont encore dans le processus de développement de leur connexion au réseau et qui pourraient avoir besoin d'une version modifiable du document. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page web de la Commission européenne sur le réseau "Erasmus without paper".

General information/Informations générales

Student Étudiant	Last name(s) Nom (s)	First name(s) Prénom (s)	Date of birth Date de naissance	Nationality Nationalité	Gender Genre
	European Student Identifier (ESI) <small>[Unique electronic identifier for mobile students]</small> Identifiant étudiant européen <small>[Identifiant électronique pour étudiants mobiles]</small>		Level of education (EQF level) Niveau d'études (niveau EQF)	Field of education (ISCED code) Domaine d'études (code ISCED)	Field of education (clarification) Domaine d'études (précision)
	None				
Sending Institution Établissement d'envoi	Name Nom	Faculty/Department Faculté/département	Erasmus code Code erasmus	Country Pays	Administrative contact person name; email Nom, e-mail de la personne de contact sur le plan administratif
	Sciences Po Lille	Sciences Politique	F LILLE 102	France	
Receiving Institution Établissement d'accueil	Name Nom	Faculty/Department Faculté/département	Erasmus code Code erasmus ²	Country Pays	Administrative contact person name; email Nom, e-mail de la personne de contact sur le plan administratif
The level of language competence in _____ [indicate here the main language of instruction] that the student already has or agrees to acquire by the start of the study period is: Le niveau de compétence linguistique en _____ [indiquer ici la langue principale d'enseignement] que l'étudiant possède ou s'engage à acquérir avant le début de la période de mobilité est : A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2 <input type="checkbox"/> Native speaker / Locuteur natif <input type="checkbox"/>					

LEARNING AGREEMENT (version Word à utiliser uniquement si l'université n'est pas sur Online Learning Agreement)

- 3 premières pages à remplir
- Informations personnelles, Sciences Po Lille et l'université d'accueil
- **Choix de cours + nombre d'ECTS**
- Signé par : vous-même, Sciences Po Lille, l'Université d'accueil (envoyer un scan)

¹ Précision de l'Agence nationale : cette version papier (modifiable) du contrat pédagogique est à utiliser lorsque l'utilisation de la version digitale n'est pas possible ou pas encore adaptée, notamment pour les mobilités vers et en provenance des pays tiers non associés au programme (mobilités internationales), qui ne sont pas encore concernées par la digitalisation via le réseau « Erasmus without paper »

Learning agreement type and mobility duration Type de contrat pédagogique et durée de la mobilité

Learning agreement for studies type (select one) Contrat pédagogique pour type de mobilité (en sélectionner une)	Estimated duration (to be confirmed by the Receiving Institution) Durée estimée (à confirmer par l'établissement d'accueil)
<ul style="list-style-type: none"> Long term mobility <input type="checkbox"/> / Virtual component <i>(only if applicable)</i> <input type="checkbox"/> Mobilité de longue durée <input type="checkbox"/> / Activité virtuelle (si applicable uniquement) <input type="checkbox"/> Short-term mobility with a mandatory virtual component <input type="checkbox"/> Mobilité de courte durée avec activité virtuelle obligatoire <input type="checkbox"/> Short-term doctoral mobility <input type="checkbox"/> / Virtual component <i>(only if applicable)</i> <input type="checkbox"/> Mobilité doctorale de courte durée <input type="checkbox"/> / Activité virtuelle (si applicable uniquement) <input type="checkbox"/> 	Planned period of the physical mobility: Période prévue de la mobilité physique : <ul style="list-style-type: none"> Academic year [year/year] Année académique [année/année] from [day/month/year] Du [jour/mois/année] to [day/month/year] Au [jour/mois/année]

Learning agreement for long-term mobility Study Programme at the Receiving Institution Contrat pédagogique pour mobilité de longue durée Programme d'études dans l'établissement d'accueil

Table Tableau A	Component code (if any) Référence de la composante pédagogique (si existante)	Component title at the Receiving Institution (as indicated in the course catalogue) Intitulé de la composante pédagogique dans l'établissement d'accueil (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)	Term [e.g. autumn/spring; term] Trimestre [exemple : 1 ^{er} /2 ^{ème}]	Number of ECTS credits (or equivalent) to be awarded by the Receiving Institution upon successful completion Nombre de crédits ECTS (ou équivalent) attribués par l'établissement d'accueil après validation de la composante
Total: ...				

Web link to the course catalogue at the Receiving Institution describing the learning outcomes: [web link to the relevant information]
Lien internet vers le catalogue de cours de l'établissement d'accueil sur lequel figurent les résultats d'apprentissage : [lien internet vers les informations pertinentes]

Recognition at the Sending Institution Reconnaissance dans l'établissement d'envoi

Table B Tableau B	Component code (if any) Référence de la composante pédagogique (si existante)	Component title at the Sending Institution (as indicated in the course catalogue) Intitulé de la composante pédagogique dans l'établissement d'envoi (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours)	Term [e.g. autumn/spring; term] Trimestre [ex : 1 ^{er} /2 ^{ème}]	Number of ECTS credits (or equivalent) to be recognised by the Sending Institution Nombre de crédits ECTS (ou équivalent) reconnus dans l'établissement d'envoi	Automatic recognition [yes/No] Reconnaissance automatique [oui/non]
Total:					

Provisions applying if the student does not complete successfully some educational components: [web link to the relevant information]
Dispositions applicables si l'étudiant ne valide pas certaines composantes pédagogiques : [lien internet vers les informations pertinentes]

[If the option of virtual component was selected the table below must be filled in]
[Si l'option de l'activité virtuelle a été sélectionnée, le tableau ci-dessous doit être complété]

Description of a virtual component at Receiving Institution and recognition at the Sending Institution Description de l'activité virtuelle dans l'établissement d'accueil et reconnaissance dans l'établissement d'envoi

Table C Tableau C	Component code (if any) Référence de la composante pédagogique (si existante)	Component title or description of the study programme at the Receiving Institution Intitulé de la composante ou description du programme d'études dans l'établissement d'accueil	Short description of the virtual component Brève description de l'activité virtuelle	Term [e.g. autumn/spring; term] Trimestre [ex : 1 ^{er} /2 ^{ème}]	Number of ECTS credits to be awarded Nombre de crédits ECTS à attribuer	Automatic recognition [yes/non] Reconnaissance automatique [oui/non]
Total:						

Commitment of the three parties Accord des 3 parties

By signing, the student, the Sending Institution and the Receiving Institution confirm that they approve the learning agreement and that they will comply with all the arrangements agreed by all parties. Sending and Receiving Institutions undertake to apply all the principles of the Erasmus Charter for Higher Education relating to mobility for studies. The Beneficiary Institution and the student must also commit to what is set out in the Erasmus grant agreement. The Receiving Institution confirms that the educational components listed are in line with its course catalogue or as agreed otherwise and should be available to the student. The Sending Institution commits to recognise all the credits or equivalent units gained at the Receiving Institution for the successfully completed educational components and to count them towards the student's degree. The student and the Receiving Institution will communicate to the Sending Institution any problems or changes regarding the study programme, responsible persons and/or study period.

En signant ce document l'étudiant, l'établissement d'envoi et l'établissement d'accueil confirment qu'ils approuvent le contrat pédagogique et qu'ils se conformeront à toutes les dispositions convenues entre toutes les parties. Les établissements d'envoi et d'accueil s'engagent à appliquer tous les principes de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur relatifs aux mobilités d'études. L'établissement bénéficiaire et l'étudiant doivent également s'engager à respecter ce qui est prévu dans le contrat de mobilité Erasmus+. L'établissement d'accueil confirme que les composantes pédagogiques énumérées sont conformes à son catalogue de cours ou à ce qui a été convenu par ailleurs et qu'elles doivent être accessibles à l'étudiant. L'établissement d'envoi s'engage à reconnaître tous les crédits ou unités équivalentes obtenus dans l'établissement d'accueil pour les composantes pédagogiques achevées avec succès et à les comptabiliser dans le diplôme de l'étudiant. L'étudiant et l'établissement d'accueil communiqueront à l'établissement d'envoi tout problème ou changement concernant le programme d'études, les personnes responsables et/ou la période d'études.

Commitment Engagement	Name Nom	Email	Position Fonction	Date	Approval Approbation
Student Etudiant			Student Etudiant		
Responsible person at the Sending Institution ¹ Personne responsable dans l'établissement d'envoi					
Responsible person at the Receiving Institution Personne responsable dans l'établissement d'accueil					

Erasmus without paper

Dans le cadre de la démarche Erasmus Without Paper, un Online Learning Agreement peut être créé en ligne sur la [plateforme OLA](#).

Veillez consulter la page d'information dédiée : [Online Learning Agreement \(OLA\)](#).

I. Conditions générales

b. Le coût des études et les aides financières

L'allocation Erasmus+ Etudes

Destinée aux étudiantes et étudiants partant dans le cadre du Programme Erasmus+, elle couvre une partie (**allocation partielle**) ou la totalité du séjour (**priorité donnée ici aux boursiers, en tenant compte des échelons de bourse**).

Attention l'allocation Erasmus + n'est pas automatique (des mobilités sont réalisées sans allocation): elles sont liées aux critères sociaux (tranche de droits de scolarité lors de l'inscription)

Le montant de l'allocation dépend du pays d'accueil* :

GROUPE 1 : 292 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède

GROUPE 2 : 225 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)

Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie

GROUPE 3 : 225 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)

Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

* Montant des allocations en 2024/2025

I. Conditions générales

b. Le coût des études et les aides financières

L'allocation Erasmus+ Stages

Destinée aux étudiantes et étudiants partant dans le cadre du Programme Erasmus+, elle couvre une partie (**allocation partielle**) ou la totalité du séjour (**priorité donnée ici aux boursiers, en tenant compte des échelons de bourse**).

Attention l'allocation Erasmus + n'est pas automatique (des mobilités sont réalisées sans allocation): elles sont liées aux critères sociaux (tranche de droits de scolarité lors de l'inscription)

Le montant de l'allocation dépend du pays d'accueil* :

GROUPE 1 : 442 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède

GROUPE 2 : 375 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)

Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie

GROUPE 3 : 375 €/mois (somme à mettre à jour selon les consignes de l'Agence)

Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

* Montant des allocations en 2024/2025

ALLOCATION ERASMUS+

Les règlements Erasmus + stipulent qu'il existe 3 types de participants au programme :

- **allocataire de fonds européens Erasmus+**
- **non-allocataire de fonds européens Erasmus+**
- **partiellement allocataire de fonds européens Erasmus+**

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une bourse, mais bien d'une **allocation** (donc moins élevée !) destinée à participer aux frais de transport et de séjour pour les étudiants suivant le programme Erasmus+ à l'étranger.

Si les étudiantes et étudiants sont boursiers, cette allocation peut se cumuler avec la bourse sur critères sociaux du Crous.

ALLOCATION ERASMUS+

Prise en charge forfaitaire des frais de transport : l'agence Erasmus + contribue aux frais de transport, et offre de suppléments financiers pour les déplacements écologiques (train, covoiturage, bus). Afin de bénéficier du bonus, des justificatifs seront à fournir pour attester du moyen de transport utilisé pour l'aller ET le retour.

Distance parcourue (km)	Moyen de transport écoresponsable (EUR)	Moyen de transport non écoresponsable (EUR)
10 - 99	56	28
100 - 499	285	211
500 - 1 999	417	309
2 000 - 2 999	535	395
3 000 - 3 999	785	580
4 000 - 7 999	1 188	1 188
8 000 km ou plus	1 735	1 735

ALLOCATION ERASMUS+

Bonus inclusion (250€/mois):

Un complément financier forfaitaire soutenant l'inclusion est attribué afin d'encourager la participation des publics répondant à l'un des critères suivants :

- En situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD) (Si le complément financier forfaitaire est jugé insuffisant, une prise en charge sur coût réel peut être demandée à l'Agence Erasmus+ France)
- Boursière ou boursier CROUS échelons 6 et 7
- Les autres critères sont disponibles en page 5 du [guide inclusion Erasmus](#)

ALLOCATION ERASMUS+

Attention!

L'obtention de l'allocation n'est pas assurée, elle dépend du contingent qui sera alloué à Sciences Po Lille pour 2025-2026.

Si le contingent n'est pas assez élevé pour couvrir toutes les mobilités, les allocataires seront sélectionnés sur critères sociaux.

La Commission de Mobilité Internationale est chargée d'appliquer les dispositions votées au Conseil d'administration pour optimiser la bonne répartition des bourses en fonction des fonds à allouer.

ALLOCATION ERASMUS+

70% du montant de l'allocation (hors frais de transport) sont versés après retour des documents de début de mobilité.

Le solde et la contribution aux frais de transport sont versés à la fin de la mobilité, au retour des derniers documents.

N'oubliez pas de répondre au questionnaire envoyé par l'agence Erasmus + en fin de mobilité. Cette étape est nécessaire pour que nous puissions procéder au versement du solde.

STAGES ELIGIBLES AU PROGRAMME ERASMUS+

Les organismes suivants ne sont pas éligibles en tant qu'organismes d'accueil :

- **Les institutions européennes**
- **Les organisations gérant les programmes européens** (afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts et/ou doubles financements)

INFORMATIONS ESSENTIELLES

Les étudiantes et étudiants doivent **s'inscrire à Sciences Po Lille** (attention aux délais).

Pendant leur séjour, les étudiantes et étudiants doivent rester en contact avec Sciences Po Lille (la direction des relations internationales et le service des stages).

Les étudiantes et étudiants doivent informer SPL de tout problème significatif dans le déroulement de leur séjour Erasmus+.

VOS CONTACTS

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Pour les mobilités en Allemagne, Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Portugal, Suède :

Mme Juliane Laporte

juliane.laporte@sciencespo-lille.eu

03 20 90 48 46

Bureau 2.35

Pour toutes les autres mobilités dans les pays du programme Erasmus+ :

Mme Katarzyna Czernicka

katarzyna.czernicka@sciencespo-lille.eu

03 20 90 42 80

Bureau 2.36

VOS CONTACTS

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Pour les bourses de mobilité (y compris Erasmus+) :

M. Mehdi Le Roy

mobilitesortante@sciencespo-lille.eu

mehdi.leroy@sciencespo-lille.eu

03 20 90 48 54

Bureau 2.33

VOS CONTACTS

DIRECTION DES STAGES

Mme Catherine LEBAS

catherine.lebas@sciencespo-lille.eu

03 20 90 42 81

Bureau 1.08

Mme Karine COLLIE

karine.collie@sciencespo-lille.eu

03 59 57 64 01

Bureau 1.10

LEXIQUE ERASMUS+

- **Etablissement d'envoi** : Sciences Po Lille
- **Etablissement d'accueil** : L'université ou l'organisme dans lequel les étudiantes et étudiants vont effectuer leur mobilité
- **Diplôme** : Diplôme de Sciences Po Lille
- **Domaine d'études** : Political Science and Civics : 0312
- **Code ISCED** : International Standard Classification of Education (ERA-14.1)
- **OLA** : Online Learning Agreement

- **Contrats pédagogiques (=Learning Agreement) d'études et de stage, contrat de mobilité, RIB et certificat de présence :**
DOCUMENTS TRES IMPORTANTS A NOUS ENVOYER AU DEBUT DE LA MOBILITE

RAPPEL DES DIFFERENTS DOCUMENTS ERASMUS+

Erasmus+ Etudes :

- Le contrat pédagogique pour les mobilités d'études rempli et signé par toutes les parties
- Le contrat de mobilité rempli et signé par les étudiantes et étudiants
- Le certificat de présence
- Le RIB au nom des étudiantes et étudiants + fiche de création fournisseur
- Copie de la carte européenne d'assurance maladie
- Le justificatif d'inscription au registre des français à l'étranger (ou à défaut, sur le Fil d'Ariane)

Erasmus+ Stages :

- Le contrat pédagogique pour les mobilités de stages rempli et signé par toutes les parties
- Le contrat de mobilité rempli et signé par les étudiantes et étudiants
- Le certificat de présence
- Le RIB au nom des étudiantes et étudiants + fiche de création fournisseur
- Copie de la carte européenne d'assurance maladie
- Le justificatif d'inscription au registre des français à l'étranger (ou à défaut, sur le Fil d'Ariane)



NOUS VOUS SOUHAITONS
UN BON SÉJOUR
ERASMUS+

**SCIENCES
PO
LILLE.**

9 rue Angellier

59000 Lille

www.sciencespo-lille.eu

